



Paris, le 22 décembre 2025

Christophe NAUWELAERS
Secrétaire Général
christophe.nauwelaers@unsa.org
Tél. : 06.48.42.54.68

Madame Estelle BALIT
Déléguée Interministérielle à la Sécurité Routière
Déléguée à la Sécurité Routière
DSR

Réf. : DSR-DISR-12-2/2025

Objet : Signalement d'agissements d'un enseignant de la conduite à l'encontre des IPCSR

Madame la Déléguée,

Notre organisation syndicale a été alertée des agissements d'un enseignant sur les réseaux sociaux visant le corps des Inspecteurs du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

Ces vidéos diffusées par l'enseignant sont inadmissibles.

Il dénigre l'ensemble de la profession et se permet de mettre en cause les évaluations, allant jusqu'à diffamer les IPCSR (incrimination de fraude, racisme...).

Les accompagnateurs doivent faire preuve de neutralité à l'égard de la prestation du candidat et des décisions de l'expert.

Ce Monsieur s'accorde le droit de diffamer nominativement certains inspecteurs d'Île-de-France et plus particulièrement un IPCSR affecté au BER 75.

Il se permet de propager des extraits de vidéos filmées durant les examens du permis de conduire, ce qui, nous le rappelons, est interdit (Arrêté du 20 avril 2012, article 2-II-G « Les téléphones portables doivent être éteints ou mis en mode silencieux. Tout enregistrement de l'examen est interdit »).

Nous ne comptons plus le nombre de vidéos diffamatoires, quelques exemples :

<https://vm.tiktok.com/ZNR2BpAJ>

<https://vm.tiktok.com/ZNR2emvA5>

<https://vm.tiktok.com/ZNR28y7hg>

L'inspecteur du permis de conduire nominativement incriminé dans sa dernière vidéo va porter plainte ce jour, 22 décembre, accompagné de sa hiérarchie.

Le SANEER & SR condamne fermement ce type de comportement et vous demande de prendre les mesures que vous jugerez nécessaires pour faire cesser immédiatement ces agissements. Notre direction métier se doit d'être présente, active devant de tels faits qui portent l'opprobre sur l'ensemble de notre corps.

Dans l'attente de votre action, veuillez agréer, Madame la Déléguée, l'assurance de ma haute considération.

Christophe NAUWELAERS



Copies :

DSR-ERPC :

- Michèle LUGRAND, Adjointe à la DISR
- Catherine BACHELIER, Sous-directrice ERPC
- Tristan RIQUELME, Adjoint à la Sous-directrice ERPC

DRH :

- Juliette BOSSART-TRIGNAT, Directrice des Ressources Humaines
- Adeline SAVY, Sous-directrice des Personnels
- Anne-Gaël LE MENER, Cheffe du BGPS

- Bureau national
- Section encadrement



SANEER & SR
DDT de la Marne
40 Boulevard Anatole France
CS 60554
51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Cedex

